Pierre Astié
Dominique Breillat
Céline Hiscock-Lageot*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1er octobre – 31 décembre 2001)

Allemagne

16 novembre 2001 : **Question de confiance**. Le chancelier Gerhard Schröder, au pouvoir depuis les élections législatives du 27 septembre 1999 (cf. *RE*, 88), sollicite la confiance du Bundestag afin de resserrer la coalition SPD-Verts ébranlée par l'envoi de troupes aux côtés des Américains en Afghanistan. Il obtient celle-ci par 336 voix, soit seulement 2 de plus que ne l'exige la Loi fondamentale, contre 326 (*Libération*, 9, 14, 15, 17-18 novembre 2001 ; *Le Monde*, 9, 14, 15, 17 et 18-19 novembre 2001).

19 novembre 2001 : **SPD.** Lors du congrès du SPD, le chancelier Gerhard Schröder est réélu président du parti avec 88,1 % des voix (+ 2,6 %). Le ministre de la Défense Rudolf Schärping subit un camouflet en n'étant réélu vice-président qu'avec 58,8 % (contre 73 % en 1999) (*Libération*, 20 et 21 novembre 2001 ; *Le Monde*, 21 et 22 novembre 2001).

États-Unis

1er octobre au 31 décembre 2001 : **Terrorisme.** À la suite des attentats du 11 septembre 2001, un certain nombre de conséquences juridiques peuvent être observées. Un projet de loi sécuritaire, dit loi Patriote, est adopté par le Congrès, menaçant les droits fondamentaux. Même si certaines affirmations condamnent les discriminations contre les Américains musulmans, un certain nombre de dispositions soulèvent des réserves. La garde à vue des étrangers soupçonnés de terrorisme passe de 48 heures à 7 jours. Les écoutes téléphoniques sont facilitées et les perquisitions sont possibles à l'égard des ordinateurs, les e-mails pouvant être saisis. Cependant la durée de validité de la loi est limitée à 4 ans.

En raison de l'envoi à un sénateur, Tom Daschle, d'une lettre contenant le bacille de l'anthrax, la Chambre des représentants suspend ses travaux du 17 au 23 octobre, tandis que le Sénat se refuse à cette mesure.

Un décret est pris prévoyant que les terroristes seront jugés par un tribunal militaire.

* UMR 6567 CECOJI – Université de Poitiers.

Cependant les Américains se refusent à internationaliser toute répression, comme le montre le vote par le Sénat d'un projet de loi à l'initiative du républicain Jesse Helms interdisant aux États-Unis de coopérer avec la Cour pénale internationale (*Libération*, 7, 18 octobre, 15, 17-18, 21 novembre, 3, 12 et 15-16 décembre 2001 ; *Le Monde*, 18, 19, 28-29 octobre, 16, 30 novembre et 8 et 15 décembre 2001).

1er octobre 2001 : **Peine de mort.** La Cour suprême accepte de réexaminer la question de l'exécution des attardés mentaux. Sur les 38 États non abolitionnistes, 20 autorisent l'exécution d'attardés mentaux ayant un QI inférieur à 70. On notera que l'Oklahoma, avec 18 exécutions, ravit au Texas (17 exécutions) le triste record du nombre des exécutions en 2001 (*Libération*, 3, 24 octobre 2001 ; *Le Monde*, 14 décembre 2001).

6 décembre 2001 : **Président.** Par 215 voix contre 214, la Chambre des Représentants accepte d'accorder au président le pouvoir de négocier les accords commerciaux et de les soumettre au Congrès sans que celui-ci puisse les amender (*Le Monde*, 8 décembre 2001).

Grande-Bretagne

Octobre 2001 : **Cabinet militaire**. À la suite des attentats du 11 septembre et du soutien apporté aux États-Unis, Tony Blair constitue un cabinet militaire composé de 11 ministres d'État. Le 8 octobre, la Chambre des Communes se réunit pour décider de l'engagement du Royaume-Uni en Afghanistan (http://politics.guardian.co.uk/attacks/story/0,1320,565431,00.html).

Italie

7 octobre 2001 : **Référendum constitutionnel.** 10 438 419 (64,2 %) électeurs contre 5 819 187 (35 %) approuvent un renforcement de la décentralisation au profit des collectivités territoriales. La révision constitutionnelle opère un transfert de compétences en matière d'éducation et d'environnement. Ce projet avait été présenté par l'ancienne majorité de centre-gauche en mars dernier. Il n'y a cependant qu'un tiers de votants (34 %) (*Le Figaro*, 8 octobre 2001 ; *Libération*, 9 octobre 2001 ; *Le Monde*, 9 octobre 2001 ; www.inter.it)

Suisse

2 décembre 2001 : **Votations fédérales.** Les Suisses ont refusé par 78 % de non (1 372 326) contre 22 % de oui (384 991) une initiative populaire des milieux pacifistes réclamant la suppression de l'armée. Il en a été de même d'une autre proposition demandant la mise en place d'un service civil volontaire pour la paix (SCP), (1 340 074 non soit 77 % contre 405 011 oui soit 23 %).

66 % (1 148 709) des votants contre 34 % (595 287) ont également rejeté une initiative de l'Union syndicale suisse prévoyant un prélèvement de 20 % sur les gains en capital.

1 341 496 (77 %) des électeurs se sont opposés à une proposition des écologistes prévoyant la création d'une taxe sur l'énergie alors que 398 149 (23 %) y étaient favorables. Enfin un arrêté fédéral visant à réduire le déficit fédéral a été approuvé par 1 472 086 oui (85 %) contre 265 334 non (15 %).

La participation à cette consultation n'a été que de 37 % (*Le Figaro*,

3 décembre 2001 ; *Libération*, 3 décembre 2001 ; *Le Monde*, 4 décembre 2001 ; www.admin.ch)

UNION EUROPÉENNE

Décembre 2001 : **Conseil européen ; Convention**. Au Conseil européen de Laeken, une convention est mise en place pour préparer la prochaine conférence intergouvernementale afin d'examiner « les questions essentielles que soulève le développement futur de l'Union et de rechercher les différentes réponses possibles ». L'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing en est désigné président et Giuliano Amato, ancien président du Conseil italien et Jean-Luc Dehaene, ancien Premier ministre belge, en sont les vice-présidents. Elle comprendra 15 représentants des chefs d'État ou de gouvernement (1 par État), 30 membres des parlements nationaux (2 par État), 16 membres du Parlement européen et 2 représentants de la Commission. Les pays candidats à l'adhésion participeront dans les mêmes conditions, mais ne pourront empêcher le consensus qui se détacherait entre les États membres. Elle débutera ses travaux le 1er mars 2002 et ils dureront une année (*Libération*, 5, 14 au 18 décembre 2001 ; *Le Monde*, 1er, 14 au 19 décembre 2001 ; http://eu.ue.int/fr/info/eurocouncil).